



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Agriculture et développement rural : personnel

Question écrite n° 64231

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et du développement rural sur la situation des inspecteurs de l'enseignement agricole. Ces derniers souhaiteraient qu'il soit procede a une revision de leur statut d'emploi - cree par le decret du 21 janvier 1987 - visant a leur accorder les memes avantages que ceux offerts, d'une part, par le statut de corps des inspecteurs de l'education nationale et, d'autre part, par le statut d'emploi des proviseurs de lycees agricoles. Il lui demande de bien vouloir lui faire part des suites qu'il envisage de donner a ce dossier.

Texte de la réponse

Reponse. - Le dossier concernant l'aménagement du statut des inspecteurs et inspecteurs principaux de l'enseignement agricole est desormais parvenu a un stade avance de la procedure. En effet, un projet de decret modifiant le statut d'emplois de ces personnels cree par decret du 21 janvier 1987 a ete prepare. Il devrait notamment permettre a l'ensemble des fonctionnaires concernes de beneficier de l'amelioration des perspectives de carriere mise en oeuvre a l'education nationale pour les personnels homologues. Ce projet de decret est actuellement en cours d'examen entre les departements ministeriels interesses, avant d'etre soumis a l'avis du Conseil d'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64231

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : agriculture et développement rural

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1992, page 5246